

Initiatives ministérielles

Si les agriculteurs ne reçoivent pas à l'heure actuelle de paiements anticipés, ce n'est pas la faute des députés de ce côté-ci de la Chambre, mais bien de ceux du gouvernement. Si ces derniers avaient à coeur les intérêts des agriculteurs, s'ils avaient à coeur les intérêts des producteurs, ils feraient en sorte que soient versés cette année les paiements anticipés, comme ils l'ont été au cours des dernières années, que dis-je, depuis des décennies.

Une voix: Depuis 1957.

M. Laporte: Cela permettrait d'avoir un bon débat sur le projet de loi. Les groupes intéressés pourraient alors s'adresser aux comités et au gouvernement pour faire connaître leur point de vue. Cependant, le gouvernement ne veut entendre aucune critique de ses propositions. Voilà pourquoi il veut faire adopter le projet de loi à toute vapeur. C'est la faute du gouvernement, ce n'est pas celle des députés de ce côté-ci de la Chambre. C'est la faute du gouvernement qui veut priver les agriculteurs des prêts sans intérêt et des paiements anticipés auxquels ils ont droit et dont tout le Canada rural a besoin.

En conclusion, je voudrais souligner que le Nouveau Parti démocratique s'est engagé à maintenir une communauté rurale viable, une communauté qui a suffisamment de coeur pour garder ses personnes âgées à la maison, là où elles ont toujours vécu, dans les localités qu'elles aiment et où elles veulent demeurer pour le reste de leurs jours.

Nous nous sommes engagés à élaborer des politiques qui permettront aux jeunes familles de s'établir dans des localités rurales si elles le veulent, qui permettront aux petites entreprises d'être viables. N'oublions pas que la petite entreprise crée plus d'emplois au Canada que n'importe quel autre secteur, mais le gouvernement ne veut pas en tenir compte.

Nous nous sommes engagés à élaborer ces politiques et à offrir des services aux localités pour qu'elles soient viables et dynamiques dans tout le pays.

M. Ferguson: Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de son discours sur le projet de loi et les répercussions qu'il aura dans le secteur agricole du Canada. Je voudrais l'inviter à nous dire dans quelle mesure les producteurs appuient ce projet de loi dans l'Ouest et

ce qu'eux-mêmes et leurs organisations pensent de l'amendement qui est actuellement à l'étude à la Chambre.

• (1520)

M. Laporte: Le projet de loi a causé beaucoup d'inquiétude dans tout l'ouest du Canada. J'ai bien sûr parlé à des groupes qui veulent être entendus. Les syndicats du blé des Prairies veulent pouvoir exprimer leur avis. Le Syndicat national des cultivateurs, qui regroupe beaucoup de producteurs non seulement de l'Ouest, mais de tout le Canada, veut certainement avoir son mot à dire.

D'autres groupes, comme l'Association des producteurs de maïs du Manitoba et les producteurs de miel du Manitoba et de l'Alberta veulent aussi qu'on les écoute.

Il y a divers groupes d'agriculteurs qui désirent être entendus. Ils craignent fort que ce projet de loi ne soit un coup de plus porté aux régions rurales du Canada. Ils se rendent compte de l'importance que les petits producteurs accordent à ces paiements anticipés. En exigeant des intérêts sur ces paiements, on ne rend pas service aux régions rurales.

En outre, le gouvernement porte le montant maximal des avances à 250 000 \$, qu'il garantit à 90 p. 100. Or, il sait très bien que la majeure partie des petits producteurs n'auront pas besoin d'autant d'argent, loin de là. Le seul fait d'augmenter ce montant témoigne de l'attitude du gouvernement à l'égard de l'agriculture. Il prétend sans cesse qu'il aide les agriculteurs. Eh bien, dans le cas d'un gros producteur qui exploite une ferme industrielle, c'est peut-être vrai. Mais ce n'est certainement pas vrai pour un petit producteur qui exploite une ferme familiale, que ce soit en Saskatchewan, en Alberta, en Ontario, au Québec ou dans les Maritimes.

Le gouvernement ne se soucie guère de ce genre de producteur. Oui, il y a de nombreux groupes de producteurs de l'ouest du Canada et de toutes les autres parties du Canada qui sont vivement préoccupés par ce projet de loi. Ils voudraient que le gouvernement mette tout simplement son projet en veilleuse, afin que les paiements anticipés soient versés sans intérêt et que ce projet de loi soit débattu convenablement et à fond, de sorte que le Parlement puisse accomplir son vrai devoir, c'est-à-dire de représenter la population de tout le Canada.